



LA FRANCE MÉDAILLE D'OR : NOUVEAU RECORD DE SURPOPULATION PÉNALE !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 7 mars 2024

L'**UFAP UNSa Justice** a depuis bien longtemps constaté l'échec des réformes pénales successives qui ne répondent qu'à l'urgence des pressions exercées par les médias et l'opinion publique mais qui n'apportent aucune réponse aux professionnels pénitentiaires qui doivent toujours composer et faire plus sans moyens supplémentaires.

Alors que nous sommes en plein préparatif des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'administration pénitentiaire montre l'exemple à nos athlètes tricolores en remportant la médaille d'or de la surpopulation carcérale, battant depuis plus d'un an tous les records dans le domaine! Fin février, **76258 détenus hébergés pour 61 737 places théoriques** au sein des prisons françaises, soit **5.5% de plus en un an...** Un record historique qui tiendra jusqu'à Pâques, en attendant la publication du prochain chiffre.

Si habituellement, ce perpétuel nouveau record fait l'objet de commentaires, le dernier en date en a engendré très peu, pour ne pas dire aucun : silence radio au ministère comme au Millénaire et très peu d'écho dans les médias... **L'administration a-t-elle déjà anticipé une pluie de records d'incarcérations pendant les JOP?** Il est certain qu'à ce rythme-là, la livraison de 15000 places supplémentaires d'ici 2027 ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau! **L'UFAP UNSa Justice** dénonce une nouvelle fois l'inaction et les errements des différents gouvernements qui aboutissent, aujourd'hui encore, au non-respect du principe fondamental de l'encellulement individuel.

Si la France est régulièrement condamnée pour l'état de ses prisons, l'UFAP UNSa Justice condamne la DAP et le ministre de la Justice pour conditions de travail inhumaines et dégradantes !

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, les conditions de détention sont avant tout les conditions d'exercice de l'ensemble des personnels pénitentiaires. Pour les Personnels de Surveillance, d'Insertion/Probation, Administratifs et Techniques, c'est quotidiennement « **l'enfer du devoir** » : problèmes de cohabitation dans les cellules, tensions, insultes, menaces et agressions ou pire pour les uns! Pour les autres, les surcharges de travail s'accumulent dans les différents services administratifs (greffes, régie des comptes nominatifs...) Pour d'autres encore, c'est une multiplication des dossiers, des mesures d'accompagnement ou de prises en charge de la population pénale. Pour les personnels techniques, c'est la multiplication des interventions et réparations liées aux dégradations du bâti et à l'entretien des équipements.

C'EST UN CASSE-TETE DE TOUS LES JOURS, LES PERSONNELS SATURENT !

Toutes et tous sont débordés, sursollicités et ne parviennent plus à exercer leurs missions dans un cadre de travail acceptable. À cela s'ajoute l'explosion des heures supplémentaires non payées (restriction des 108 heures trimestrielles) qui génère chez les personnels, en plus des sacrifices familiaux, une profonde frustration.

Plus grave encore, en sous-effectif chronique, les agents ont cet étrange sentiment que c'est à eux de trouver des solutions tant la passivité du ministre de la Justice et du directeur de l'administration pénitentiaire est affligeante! Il n'existe aucune réflexion de fond sur la question de la surpopulation carcérale.

La surpopulation carcérale est un problème auquel le législateur doit apporter une réponse. Un véritable débat de société doit s'ouvrir sur le sujet : le temps d'incarcération doit-il être un temps utile ou simplement du gardiennage?

Il y a **URGENCE** à sortir de la logique comptable de gestion de flux. Pour **l'UFAP UNSa Justice**, il est nécessaire de créer des établissements spécialisés et adaptés, de revoir les capacités d'accueil et d'envisager la réaffectation de certains détenus à la suite de leur évaluation. Aujourd'hui, c'est le seul moyen réaliste et objectif d'obtenir une réelle amélioration des conditions de travail des personnels en Métropole et en Outre-mer.

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD